

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 01979

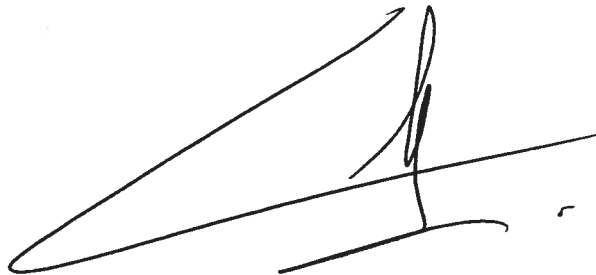
Numéro SIREN : 382 919 306

Nom ou dénomination : A.C.A.

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2018 sous le numéro de dépôt 18053

Certifiés. Conformés.

Pascal Candono
Président directeur Général



326 avenue du Taillan - 33320 EYSINES
Tél. 05 56 28 55 01 - Fax : 05 56 28 96 63
Info@aca-france.com / www.aca-france.com
Siret : 382 919 306 00011 - NAF 2932Z
TVA intra : FR 25 382 919 306
SAS au capital de 220 400 €



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SAS A.C.A			326 AVENUE DU TAILLAN MEDOC		
SIRET	3	8	2	9	1
	9	3	0	6	0
	0	0	1	1	
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	ADAPTATIONS AUTOMOBILES HANDICAPES				Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
---	--	--	--	--	--

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	329 388
	Bénéfice imposable à 15%					
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	☐	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	☐
--	--	--------------------------	---	--------------------------

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
--	--	--	--	--	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
--	--	--	--	--	--

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
WILSON EXPERTISE COMPTABLE 133 BLD DU PRESIDENT WILSON 33200 BORDEAUX Tél: 05.47.500.300			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: 06/04/2018 Lieu: EYSINES	
		Qualité et nom du signataire: PRESIDENT	
Tél:		Signature CANDOTTO PASCAL	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions					e
autres que celles visées en (a)					f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES	
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS A.C.A

du 01/01/2017

Adresse 326 AVENUE DU TAILLAN MEDOC 33320 EYSINES

au 31/12/2017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1	CANDOTTO PASCAL	PRESIDENT	DIRECTEUR GENERAL		16 AVENUE RENEE ANTOUNE			
2	MAGUIN SANDIE	RESPONSABLE SAV ET TECHNIQUE			31 B RUE DU MARECHAL LECLERC			
3	MAGNE PASCAL	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT			33290 LUDON MEDOC			
4	LE CARFF JOEL	CHEF D'ATELIER			1 ALLEE DU PRE DES FAUVETTES			
5	PATON LANDRY	MECANICIEN MONTEUR			33700 MERIGNAC			
6					101 AVENUE DU GNL DE GAULLE			
7					33520 BRUGES			
8					1 CHEMIN DE SANZY			
9					69230 ST GENIS LAVAL			
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	71 800			71 800				71 800
2	48 217			48 217				48 217
3	79 431			79 431				79 431
4	43 497			43 497				43 497
5	37 830			37 830				37 830
6								
7								
8								
9								
10								
**	280 775			280 775				280 775

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	1 040
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	4 906
Total	5 946

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑪)			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑫	
- de l'exercice 2017 (total col.9 + total col.10) ⑬	286 721	- de l'exercice 2017 ⑭	(329 388)
- de l'exercice précédent ⑮	279 577	- de l'exercice précédent ⑯	(808 584)
Nom et qualité du signataire CANDOTTO PASCAL PRESIDENT		A EYSINES le 06/04/2018 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 326 AVENUE DU TAILLAN MEDOC		33320 EYSINES	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 38291930600011		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 13/11/2017	
		N-1 13/11/2016	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB 108 850	
Frais de développement *		CX 985 709	
Concessions, brevets et droits similaires		AF 32 632	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR 289 068	
Autres immobilisations corporelles		AT 910 618	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD 3 927	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH 61 046	
TOTAL (II)		BJ 2 391 850	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN 62 259	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT 1 307 276	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV 4 372	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 580 150	
Autres créances (3)		BZ 239 840	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF 156 730	
Charges constatées d'avance (3)*		CH 16 334	
TOTAL (III)		CJ 2 366 962	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 4 758 812	
		1A 1 090 128	
		3 668 684	
		2 567 952	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0	
(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

STOCKS *

CRÉANCES

DIVERS

Comptes de régularisation

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	220 400	115 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 034 465	138 600
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 540	11 540
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(478 051)	355 997
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(282 265)	(834 049)
	Subventions d'investissement	DJ	146 306	402 672
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	652 395	190 161
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		10 000
	TOTAL (III)	DR		10 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 634 878	789 170
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	88 284	218 384
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	91 544	229 487
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	935 696	853 830
	Dettes fiscales et sociales	DY	164 018	197 739
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	101 868	79 182
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 016 289	2 367 792
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 668 684	2 567 952
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 499 745	1 591 626
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	821	99 095

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise :		SAS A.C.A.				Néant ☐ *				
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 538 694	FB	136 417	FC	4 675 111		3 989 295	
	Production vendue { biens* services*	FD	(87 882)	FE		FF	(87 882)		(25 752)	
		FG	1 970 183	FH	14 000	FI	1 984 183		1 327 316	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 420 995	FK	150 417	FL	6 571 412		5 290 858	
	Production stockée*					FM	(12 881)		51 850	
	Production immobilisée*					FN	61 118			
	Subventions d'exploitation					FO	159 353		32 821	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	57 020		50 904	
	Autres produits (1) (11)					FQ	50		90	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 836 073		5 426 523
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 435 574		3 009 705	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(722 087)		296 154	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 140		3 726	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 579 045		1 156 888	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	72 165		81 280	
	Salaires et traitements*					FY	971 997		1 003 866	
	Charges sociales (10)					FZ	386 713		371 638	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	398 078		364 278
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	45 300		50 765
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			10 000	
	Autres charges (12)					GE	3 527		18 472	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 171 453		6 366 772
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(335 380)		(940 249)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	18		44	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN	4 012		1 944	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	4 030		1 988	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	29 456		31 229	
	Différences négatives de change					GS	5 682		2 240	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	35 138		33 469	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(31 108)		(31 481)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(366 488)		(971 731)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	41 549	19 888
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	137 404	139 495
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	178 953	159 383
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	77 768	17 279
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	16 962	5 222
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	94 730	22 501
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	84 223	136 882
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		(800)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 019 056	5 587 894
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 301 321	6 421 943
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(282 265)	(834 049)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	108 650	66 822
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		11 037
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 029	1 591
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	7 869	17 266
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	70	70
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 590 obligatoires A9 7 279			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf état annexe		94 731		11 464
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs
DIVERS				11 037

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A

31/12/2017

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	817 617	D8		D9	276 941		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	32 632	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	263 185	KT		KU	29 048		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	632 126	KW		KX	2 895		
		Matériel de transport *				KY	110 977	KZ		LA	113 433		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	69 626	LC		LD	6 744		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	1 075 914	LO		LP	152 120			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P	1 525	1R		1S	2 403				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	59 045	1U		1V	2 001				
TOTAL IV				LQ	60 570	LR		LS	4 404				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	1 986 733	0H		0J	433 465				
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0	1 094 559	D7	1 094 559		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	32 632	IX	32 632		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	3 165	MK	289 068	ML	289 068	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers				IU		MM		MN	635 022	MO	635 022
		Matériel de transport				IV		MP	25 183	MQ	199 227	MR	199 227
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	76 370	MU	76 370
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	28 348	NH	1 199 686	NI	1 199 686	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations				10		0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés				11		2B		2C	3 927	2D	3 927		
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F	61 046	2G	61 046		
TOTAL IV				13		NJ		NK	64 973	2H	64 973		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		0K	28 348	0L	2 391 850	0M	2 391 850		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	253 807	EL	407 716	EM	122 906	EN	538 617
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	11 320	PF	7 502	PG	976	PH	17 847
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	134 609	QA	31 658	QB		QC	166 266
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	154 487	QE	43 751	QF		QG	198 238
	Matériel de transport	QH	60 458	QI	21 703	QJ	10 410	QK	71 751
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	30 989	QM	8 654	QN		QO	39 643
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	380 543	QV	105 766	QW	10 410	QX	475 899
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	645 670	ØP	520 984	ØQ	134 292	ØR	1 032 362

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst.géol.agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.géol.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros.

WILSON EXPERTISE COMPTABLE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A

31/12/2017

[illegible]

8

**ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A										Néant ☐		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	61 046	UV	0	UW	61 046			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	14 318		14 318					
	Autres créances clients			UX	565 832		565 832					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * ☐ UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	723		723					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	56 315		56 315					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	81 727		81 727					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP	80 075		80 075					
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	21 000		21 000					
	Charges constatées d'avance			VS	16 334		16 334					
	TOTAUX				VT	897 371	VU	836 325	VV	61 046		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	821		821						
	à plus de 1 an à l'origine		VH	1 634 057		209 058		1 186 301		238 698		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	935 696		935 696						
Personnel et comptes rattachés			8C	61 751		61 751						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	73 366		73 366						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 789		2 789						
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	26 112		26 112						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	88 284		88 284						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	101 868		101 868						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX				VY	2 924 744	VZ	1 499 745		1 186 301		238 698	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 104 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	240 018	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRIATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 7						
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WB	
			de son conjoint						WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	2 789	XE	2 789	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	
	Amendes et pénalités		WJ	1 253	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WN	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	656	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			XR	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB			WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
		TOTAL I						WR		
								WS		
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WT		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *								WU		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WV		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WH	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WP	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WW	
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations						XB	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A					I6		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								WZ	
Mesures d'incitation à l'investissement	Majoration d'amortissement *								XA	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	ZY		
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	XD		
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	XF		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI			XG	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II						XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI			XJ			
		déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN			XO			

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A

31/12/2017

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	861 968
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	861 968
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	329 388
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	1 191 356

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.C.A</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	355 997	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(834 049)		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE							
			Autres répartitions		ZF								
	TOTAL I	OF	(478 051)		Report à nouveau	ZG	(478 051)						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	(478 051)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	528 258		YQ	347 852		205 730					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	501 956		252 398					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	411 412		XQ	409 381		318 628					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	6 132		3 618					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	29 720		53 508					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	50 767		35 152					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	581 089		493 583					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 579 045		1 156 888					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	25 269		30 849					
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS				YZ	46 896		50 431					
					YX	72 165		81 280					
DIVERS	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	642 332		425 774					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	652 577		487 074					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				OB	999 269							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	5.00	%	5.00 %					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA				Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %				
						Plus-values à 19 %	JM		Imputations				
Groupe : résultat d'ensemble.	JD				Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %					
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 CADDY DN715BT	22 869		9 745		13 124
	2 REMORQUE DX034CL	2 314		665		1 649
	3 LIT 028	675		192		483
	4 LIT 011	562		354		208
	5 FRM 010	416		279		137
	6 LIT 008 BIS	1 511		151		1 360
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(10)			
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1	12 325	(799)	(799)			
	2	833	(816)	(816)			
	3	687	204	204			
	4	475	267	267			
	5	177	40	40			
	6	(1 360)	(1 360)				
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))		(2 464)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							
		(A)	(B)	(C)			
			(ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A

Néant ☒

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.C.A</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A										Néant ☐ *			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :													
Exercice ouvert le : 01/01/2017					et clos le : 31/12/2017					Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	6 571 412		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL	14 497		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT	7 029		
TOTAL 1										OX	6 592 938		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	50		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE	61 118		
Subventions d'exploitation reçues										OF	159 353		
Variation positive des stocks										OD	722 087		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM	942 609		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)													
Achats										ON	4 435 574		
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	1 167 273		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	17		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ	5 602 864		
IV- Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG	1 932 683		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA	1 932 683		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)					GX	6 592 938		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0		
Période de référence					GY	01/01/2017		GZ		31/12/2017			
Date de cessation								HR					
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs													
Effectif moyen du personnel * :										YP	31		
dont apprentis										YF			
dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.													
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.													

QUADRATURE Informatique

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 3 8 2 9 1 9 3 0 6 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.C.A

ADRESSE (voie) 326 AVENUE DU TAILLAN MEDOC

CODE POSTAL 33320 VILLE EYSINES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 4 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 575

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 527

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination FPCI OPPORTUNITES REGION 2

N° SIREN (si société établie en France) 424562445 % de détention 38.48 Nb de parts ou actions 424

Adresse : N° 24 Voie AVENUE DE L'AGRICULTURE

Code postal 63100 Commune CLERMONT FERRAND Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CANDOTTO Prénom(s) PASCAL

Nom marital % de détention 35.84 Nb de parts ou actions 395

Naissance : Date 060566 N° Département 33 Commune BORDEAUX Pays FRANCE

Adresse : N° 16 Voie AVENUE RENE ANTOUNE

Code postal 33320 Commune EYSINES Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique CANDOTTO Prénom(s) NICOLAS

Nom marital % de détention 11.89 Nb de parts ou actions 131

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 16 Voie AVENUE RENE ANTOUNE

Code postal 33320 Commune EYSINES Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A.C.A.
Société par actions simplifiée au capital de 220 400 euros
Siège social : 326 Avenue du Taillan - 33320 EYSINES
382 919 306 RCS BORDEAUX

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 282 265 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	282 265 euros
Au compte "report à nouveau"	-282 265 euros
S'élevant ainsi à -760 316 euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

Pascal Cardeh





Jean-Yves LAGARDÈRE

EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

8A, rue Robert Schuman
33170 GRADIGNAN

Téléphone : 05 56 89 66 89

Fax : 05 56 89 66 91

Email : jy.lagardere@free.fr

A C A

SAS au capital de 220 400 €
Siège social : 326 Avenue du Taillan
33320 EYSINES

N° RCS BORDEAUX: 382 919 306

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2017

Mesdames, Messieurs les Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A.C.A relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS A.C.A à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS A.C.A à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

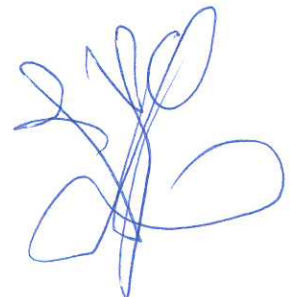
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Gradignan, le 11 juin 2018

JEAN YVES LAGARDERE

Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	108 850	19 649	89 201		89 201	
	Frais de développement	985 709	518 968	466 741	563 810	- 97 069	- 17. 22
	Concessions, brevets et droits similaires	32 632	17 847	14 786	21 312	- 6 526	- 30. 62
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	289 068	166 266	122 802	128 576	- 5 774	- 4. 49
	Autres immobilisations corporelles	910 618	309 632	600 986	566 795	34 191	6. 03
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	3 927		3 927	1 525	2 403	157. 59
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	61 046		61 046	59 045	2 001	3. 39
	Total II	2 391 850	1 032 362	1 359 488	1 341 063	18 425	1. 37
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	62 259		62 259	75 140	- 12 881	- 17. 14
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 307 276	45 300	1 261 976	556 768	705 208	126. 66
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 372		4 372	47 827	- 43 455	- 90. 86
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	580 150	12 466	567 684	295 854	271 830	91. 88
	Autres créances	239 840		239 840	149 642	90 199	60. 28
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	156 730		156 730	82 720	74 010	89. 47
	Charges constatées d'avance (3)	16 334		16 334	18 939	- 2 605	- 13. 75
	Total III	2 366 962	57 766	2 309 196	1 226 890	1 082 306	88. 22
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 758 812	1 090 128	3 668 684	2 567 952	1 100 732	42. 86

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

JEAN-YVES LAGARDERE
EXPERT - COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
8A RUE ROBERT SCHUMAN
33170 GRADIGNAN
05 56 89 66 89
05 56 89 66 91

59

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	220 400	115 400	105 000	90.99
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 034 465	138 600	895 865	646.37
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	11 540	11 540		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	- 478 051	355 997	- 834 049	- 234.29
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	- 282 265	- 834 049	551 784	66.16
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	146 306	402 672	- 256 366	- 63.67
	Provisions réglementées				
	Total I	652 395	190 161	462 234	243.08
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges		10 000	- 10 000	- 100.00
	Total III		10 000	- 10 000	- 100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 634 057	690 075	943 982	136.79
	Concours bancaires courants	821	99 095	- 98 274	- 99.17
	Emprunts et dettes financières diverses	88 284	218 384	- 130 100	- 59.57
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	91 544	229 487	- 137 943	- 60.11
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	935 696	853 830	81 866	9.59
	Dettes fiscales et sociales	164 018	197 739	- 33 721	- 17.05
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	101 868	79 182	22 686	28.65
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 016 289	2 367 792	648 497	27.39
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 668 684	2 567 952	1 100 732	42.86

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 499 745

1 591 626

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	4 538 694	136 417	4 675 111	3 989 295	685 817	17. 19
Production vendue de biens	- 87 882		- 87 882	- 25 752	- 62 129	- 241. 26
Production vendue de services	1 970 183	14 000	1 984 183	1 327 316	656 867	49. 49
Chiffre d'affaires NET	6 420 995	150 417	6 571 412	5 290 858	1 280 554	24. 20
Production stockée			- 12 881	51 850	- 64 731	- 124. 84
Production immobilisée			61 118		61 118	
Subventions d'exploitation			159 353	32 821	126 533	385. 53
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			57 020	50 904	6 115	12. 01
Autres produits			50	90	- 39	- 43. 97
Total des Produits d'exploitation (I)			6 836 073	5 426 523	1 409 550	25. 98
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			4 435 574	3 009 705	1 425 869	47. 38
Variation de stock (marchandises)			- 722 087	296 154	- 1 018 241	- 343. 82
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 140	3 726	- 2 586	- 69. 40
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 579 045	1 156 888	422 157	36. 49
Impôts, taxes et versements assimilés			72 165	81 280	- 9 115	- 11. 21
Salaires et traitements			971 997	1 003 866	- 31 869	- 3. 17
Charges sociales			386 713	371 638	15 075	4. 06
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			398 078	364 278	33 799	9. 28
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			45 300	50 765	- 5 465	- 10. 76
Dotations aux provisions				10 000	- 10 000	- 100. 00
Autres charges			3 527	18 472	- 14 945	- 80. 91
Total des Charges d'exploitation (II)			7 171 453	6 366 772	804 680	12. 64
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			- 335 380	- 940 249	604 870	64. 33
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

En Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

WILSON EXPERTISE COMPTABLE

JEAN-YVES LAGARDERE
EXPERT - COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
8A RUE ROBERT SCHUMAN
33170 GRADIGNAN
05 56 89 66 89
05 56 89 66 91

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		18		44	- 26	- 60. 15
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change		4 012		1 944	2 068	106. 40
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		4 030		1 988	2 042	102. 72
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		29 456		31 229	- 1 773	- 5. 68
Différences négatives de change		5 682		2 240	3 442	153. 63
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		35 138		33 469	1 669	4. 99
2. Résultat financier (V-VI)		- 31 108		- 31 481	373	1. 19
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		- 366 488		- 971 731	605 243	62. 29
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		41 549		19 888	21 662	108. 92
Produits exceptionnels sur opérations en capital		137 404		139 495	- 2 091	- 1. 50
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		178 953		159 383	19 570	12. 28
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		77 768		17 279	60 489	350. 08
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		16 962		5 222	11 740	224. 81
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		94 730		22 501	72 229	321. 00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		84 223		136 882	- 52 659	- 38. 47
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)				- 800	800	100. 00
Total des produits (I+III+V+VII)		7 019 056		5 587 894	1 431 162	25. 61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		7 301 321		6 421 943	879 379	13. 69
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		- 282 265		- 834 049	551 784	66. 16

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

108 650

66 822

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 668 683.91 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 571 412.28 Euros et dégageant un déficit de -282 264.92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Les coûts relatifs au nouveau projet de développement du châssis JEEP RENEGADE ont été identifiés et immobilisés à compter de cette année 2017. Ils s'élèvent à 168.091 Euros et sont amortis sur 5 ans.
- 21 véhicules SKODA YETI ont été achetés le 23/12/2017. Ces véhicules stockés au 31/12/2017 et destinés à l'activité C2M sont valorisés à 354.842 Euros.
- Les principales subventions ont été perçues pour 133.459 Euros (projet LAVI) et 20.000 Euros (Pass-Export).
- Une aide COFACE pour prospection commerciale a été réalisée pour 38.091 Euros.
- Des frais d'établissement relatifs à la restructuration du capital de la société pour 108.850 Euros ont été amortis sur 5 ans.
- Les licenciements opérés en 2017 ont généré des charges "exceptionnelles" pour près de 40 K€. Le dépôt du bilan de la société GENNY a généré une perte de 26.428 Euros correspondant à des acomptes versés sur commande.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

JEAN-YVES LAGARDERE
EXPERT - COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
8A RUE ROBERT SCHUMAN
33170 GRADIGNAN
05 56 89 66 89
05 56 89 66 91

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Des véhicules de démonstration ont été vendus sur l'exercice à hauteur de 12.325 Euros.
Ce chiffre d'affaires constaté en "produits exceptionnels" correspond en réalité à de l'exploitation.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 53 808 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 53 808 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	53 808
Total	53 808

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	817 617		276 941
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	32 632		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	263 185		29 048
Installations générales agencements aménagements divers	632 126		2 895
Matériel de transport	110 977		113 433
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	69 626		6 744
TOTAL	1 075 914		152 120
Autres titres immobilisés	1 525		2 403
Prêts, autres immobilisations financières	59 045		2 001
TOTAL	60 570		4 404
TOTAL GENERAL	1 986 733		433 465

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			1 094 559	1 094 559
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			32 632	32 632
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 165	289 068	289 068
Installations générales agencements aménagements divers			635 022	635 022
Matériel de transport		25 183	199 227	199 227
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			76 370	76 370
TOTAL		28 348	1 199 686	1 199 686
Autres titres immobilisés			3 927	3 927
Prêts, autres immobilisations financières			61 046	61 046
TOTAL			64 973	64 973
TOTAL GENERAL		28 348	2 391 850	2 391 850

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	253 807	407 716	122 906	538 617
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	11 320	7 502	976	17 847
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	134 609	31 658		166 266
Installations générales agencements aménagements divers	154 487	43 751		198 238
Matériel de transport	60 458	21 703	10 410	71 751
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 989	8 654		39 643
TOTAL	380 543	105 766	10 410	475 899
TOTAL GENERAL	645 670	520 984	134 292	1 032 362

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	4 07 716				
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 502				
Instal.techniques matériel outillage indus.	31 658				
Instal.générales agenc.aménag.divers	43 751				
Matériel de transport	21 703				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 654				
TOTAL	105 766				
TOTAL GENERAL	520 984				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	10 000		10 000		
TOTAL	10 000		10 000		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	28 421	16 879			45 300
Sur comptes clients	24 036		11 570		12 466
TOTAL	52 457	16 879	11 570		57 766
TOTAL GENERAL	62 457	16 879	21 570		57 766
Dont dotations et reprises d'exploitation		16 879	21 570		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	61 046	0	61 046
Clients douteux ou litigieux	14 318	14 318	
Autres créances clients	565 832	565 832	
Personnel et comptes rattachés	723	723	
Impôts sur les bénéfices	56 315	56 315	
Taxe sur la valeur ajoutée	81 727	81 727	
Divers état et autres collectivités publiques	80 075	80 075	
Débiteurs divers	21 000	21 000	
Charges constatées d'avance	16 334	16 334	
TOTAL	897 371	836 325	61 046

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	821	821		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 634 057	209 058	1 186 301	238 698
Fournisseurs et comptes rattachés	935 696	935 696		
Personnel et comptes rattachés	61 751	61 751		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	73 366	73 366		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 789	2 789		
Autres impôts taxes et assimilés	26 112	26 112		
Groupe et associés	88 284	88 284		
Autres dettes	101 868	101 868		
TOTAL	2 924 744	1 499 745	1 186 301	238 698
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 104 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	240 018			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	200. 0000	577	525		1 102

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Subvention d'équipement	Linéaire	2 à 10 ans
Frais de développement	Linéaire	2 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans
Matériels	Linéaire	4 à 20 ans
Agencements	Linéaire	5 à 30 ans
Matériels de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 20 ans
Mobiliers de bureau	Linéaire	5 à 15 ans

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	100 075
Total	100 075

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	1 975
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 225
Dettes fiscales et sociales	113 533
Autres dettes	29 800
Total	147 534

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 334
Total	16 334

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		18 763
Indemnité de départ à la retraite estimée à :	18 763	
Total (1)		18 763
(1) Dont concernant les dirigeants		8 514

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				528 258	528 258
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				46 756	46 756
- dotations de l'exercice				83 327	83 327
Total				130 083	130 083
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				54 672	54 672
- exercice				108 650	108 650
Total				163 322	163 322
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				115 197	115 197
- entre 1 et 5 ans				219 409	219 409
Total				334 606	334 606
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				21 127	21 127
Total				21 127	21 127

